

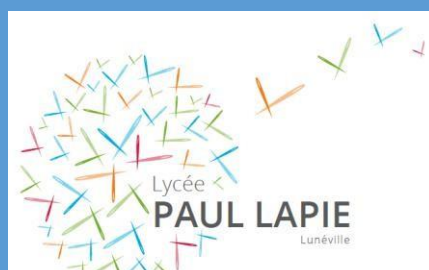


Lycée professionnel Paul Lapie
Lunéville

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2030



Portant une ambition pour chacun de nos élèves, l'équipe éducative du Lycée Paul LAPIE a construit un projet d'établissement qui a pour objectif la réussite de tous en s'appuyant sur leur potentiel, leur projet et leurs besoins.



Cadre du Projet

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPL, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

En vertu du principe d'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires et acteurs de la communauté scolaire, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.



Projet d'établissement 2025 2030

Introduction

Elaboré par les personnels du Lycée Paul Lapie, le projet d'établissement 2025 - 2030 a pour ambition de faire converger les pratiques pédagogiques diverses, les relations avec l'environnement socio-culturel et économique, les rythmes scolaires, les conditions de vie dans l'établissement et enfin les activités périscolaires vers un objectif commun, qu'est la réussite de chaque élève qui nous est confié.

Analyser le rôle et les missions de chacun, se poser la question du maillage de l'éducatif, et du pédagogique avec l'éclairage de ce que sont les jeunes accueillis, se projeter dans l'avenir, c'est l'objet essentiel de ce nouveau projet d'établissement.

Nous avons cherché collectivement à dégager les lignes de forces, les objectifs à atteindre dans un souci de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Cette construction s'est appuyée sur la question de l'inclusion scolaire, sur les différents parcours éducatifs, le travail personnel demandé aux élèves, et nous avons souhaité réfléchir à une utilisation pédagogique raisonnée et efficace de l'outil numérique.

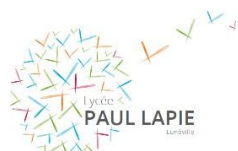
D'autres champs exploratoires ont participé de notre réflexion à savoir une éducation artistique et scientifique pour construire du commun culturel, la réalisation de projets, le suivi des élèves et les relations avec les parents sans oublier l'éducation au développement durable et l'activité sportive comme source d'épanouissement et de développement personnel et collectif.

Le résultat synthétique de nos réflexions se trouve présenté dans ce document qui doit servir de cadre de référence de nos actions pour les années à venir.

L.MAISAK

« L'école est un lieu de réussite et d'épanouissement pour tous ; un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions ; un lieu permettant de former des citoyens. »

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité Lycée professionnel Paul Lapie Lunéville	PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2030 - Sécurisation des Parcours - décrochage			
OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EVALUATION RETENUE	RESULTATS EVALUATIONS ET COMMENTAIRES
Mobilisation / sensibilisation	Mettre en place un pilotage ciblé "prévention du décrochage".	Créer une instance dédiée à la coordination et au pilotage des actions de prévention .	Le nombre d'actions, de réunion par trimestre, d'intervenants.	
		Créer un réseau de tuteurs identifiés Mobiliser des intervenants (professeurs, surveillants, psy EN. Educateur spécialisé pour assurer le suivi individualisé)	Bilan fait en fin d'année avec les tuteurs sur le nombre d'élèves suivis, Questionnaire à destination des élèves pris en charge par le dispositif.	
	Mettre à niveau l'ensemble de la communauté éducative sur la problématique du décrochage	Organiser des formations et des sensibilisations sur les signes avant-coureur du décrochage	Nombre de formations individuelles et collectives	
	Installer une politique d'accueil qui associe la liaison collège- lycée	Renforcer la collaboration entre le collège et le lycée pour faciliter la transition des élèves et identifier précocement le risque de décrochage.	Nombre d'élèves concernés par le décrochage scolaire et indicateurs de réussite de la politique d'accueil (exploitation du questionnaire sur le climat scolaire, plusieurs fois dans l'année).	
		Bénéficier des éléments collectés par la PSY EN et l'AS lors des réunions collège /lycée		
Identification & accompagnement des élèves	Repérer rapidement les profils à risque	Questionnaire à destination de tous les entrants (fin septembre)	Analyse et échange annuel équipe de direction / PP.	
		Rencontre individualisée en début d'année -semaine bilan n°42 avant les congés de Toussaint.		
	S'appuyer sur le GPDS pour installer le pilotage et pour coordonner, suivre et ajuster les actions	Association des enseignants concernés, Professeurs principaux	Bilan périodique des absences, retards et décrochage avec la CPE	
Pilotage et évaluation	Mettre en œuvre des suivis de cohorte pour communiquer sur l'insertion professionnelle	Suivre les parcours professionnels des élèves après leur scolarité et communiquer les résultats	Nombre d'élèves contactés et solutions à l'issue de la formation.	
	Expliciter les objectifs de l'établissements	Communiquer clairement les objectifs et les actions de prévention. du décrochage à l'ensemble de l'équipe éducative en incluant les parents et les partenaires	Evaluer annuellement notamment lors du rapport d'activité du CE en fin d'année.	
	Editer régulièrement un tableau de bord simplifié des indicateurs ciblés par l'établissement et communiquer en interne	tableau de synthèse des absences, indicateurs IVAL, ARCHIPEL partagés.	Production et diffusion d'un rapport d'activité sur les résultats.	

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Lycée professionnel Paul Lapie Lunéville	PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2030 - Adaptation des pratiques			
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EVALUATION RETENUE	RESULTATS EVALUATIONS ET COMMENTAIRES	
Adapter les pratiques pédagogiques pour la réussite de tous les élèves	Améliorer la prise en charge des EBEP	Réduire l'effectif des classes pour accorder davantage d'attention aux EBEP.	Autant que possible, proposer des demi-groupes et groupe de niveau et limiter le nombre de professeurs par classe.		
		Mise en place de groupes de tutorat homogènes en termes de besoins, avec un tuteur par groupe, Tutorat par un pair ou composition particulière des groupes .	Augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un tutorat. Amélioration de la confiance en soi des élèves tutorés		
		Tutorat par un pair ou composition particulière des groupes	Nombre d'élèves impliqués.		
		Adaptation du cadre et de l'organisation de travail	Auto-évaluation par l'élève : emplacement de l'élève, l'adaptation des supports pédagogiques, rythme, cours "aérés", police, cadre, tâches détaillées, oralisation => adaptations qui servent à tous.		
		Formation des enseignants aux pédagogies différenciées et à l'accompagnement des EBEP	Augmentation du nombre d'enseignants formés ; mise en œuvre de pratiques pédagogiques adaptées dans les classes.		
	Elaborer une stratégie globale de formation sur un cycle	Mise en place de réunions régulières entre les enseignants d'un même niveau, Adapter la programmation en fonction des besoins des différents enseignements	Diminution de 20% des redondances dans les programmes ; augmentation de 15% de la satisfaction des enseignants concernant la coordination.		
		Mise en place d'un livret de suivi des compétences acquises unique, sur 3ans	100% des élèves dotés d'un livret ; utilisation du livret par 80% des enseignants lors des conseils de classe.		
	Utiliser les outils numériques pour développer l'émancipation et l'autonomie des élèves	Préparer les tests de positionnement de français sur PC Cours d'utilisation du PC	Entraînement avant la passation des tests. prise en mains des ordi préalable dans plusieurs cours		
		Formation à MonBureauNumérique (création de compte, gestion des documents, etc.) pour les parents et les élèves	Augmentation du nombre de comptes créés, utilisation régulière de l'outil par les élèves		
		Utilisation encadrée des outils numériques (cadre réglé)	Diminution des incidents liés à l'utilisation des outils numériques, amélioration de la concentration des élèves.		
		Sensibilisation à l'IA	Développement d'un esprit critique vis-à-vis des algorithmes, compréhension des enjeux liés à l'IA, Ateliers thématiques animés par des experts, création de ressources pédagogiques adaptées.		
		Intégrer les outils numériques dans les pratiques pédagogiques	Augmentation du nombre de projets utilisant les outils numériques, amélioration des résultats scolaires, Formation continue des enseignants, mise à disposition de matériel adapté, création de communautés de pratique.		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Paul Lapie
Lunéville

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2030

Climat scolaire : Bien être de la communauté éducative

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EVALUATION RETENUE	RESULTATS EVALUATIONS ET COMMENTAIRES
Associer les élèves dans des projets visant l'amélioration de leur vie au lycée	Contribuer à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie.	Rénovation de la cour et du hall, investissement dans le cadre de l'E3D, participation des éco délégués, du foyer des élèves.	Aménagements et amélioration des espaces de la cour et du hall effectivement réalisés.	
	Aménager des lieux de vie des élèves, donner aux élèves un espace d'expression et leur apprendre à le respecter.	Associer les élèves dans l'aménagement des espaces et en informer toutes les classes et les professeurs.	Nombre de réunions et de temps de concertation organisés.	
	Faire prendre conscience aux élèves, aux personnels et aux familles des points positifs du lycée en améliorant la communication interne et externe.	Diffusion dans la presse, Site du lycée, Réseaux sociaux (Fb, Instagram)	Compteur qui recense les consultations, nombre d'articles publiés dans la presse et sur les réseaux sociaux	
	Associer les parents aux évènements de l'établissement	Inviter régulièrement les parents lors des évènements.	Nombre d'évènements organisés.	
Valoriser l'investissement et l'autonomie des élèves ainsi que leur progrès dans l'acquisition des compétences sociales et civiques	Mettre en valeur les différents projets réalisés, valoriser les réussites des élèves	Diffusion dans la presse, Site du lycée, Réseaux sociaux (Fb, Instagram).	Compteur qui recense les consultations, nombre d'articles publiés dans la presse et sur les réseaux sociaux.	
	Construire ou conforter l'estime de soi des élèves, travailler avec des intervenants extérieurs sur la confiance en soi	Mettre en place des temps d'intervention	Nombre d'interventions effectivement réalisées	
	Favoriser le tutorat, le suivi personnalisé de l'élève	Identifier des élèves et des professeurs volontaires.	Nombre d'élèves et de personnels impliqués.	
Mobiliser le CESCE, le CVL, la CHS, le conseil pédagogique	Remotiver les équipes et les élèves	Remobiliser et organiser des temps de concertation plus fréquents.	Nombre de réunions et de temps de concertation organisés.	
	Innover en matière de pédagogie, renforcer le travail en équipe..	Exploiter les instances pour développer le bien être dans la communauté éducative.	Nombre de réunions et de temps de concertation organisés.	
	Développer le dispositif PHARE par l'implication de l'ensemble des acteurs.	Mobiliser les ambassadeurs et les référents PHARE pour faire vivre le dispositif.	Degré de labellisation PHARE.	

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté</i> <i>Égalité</i> <i>Fraternité</i>	Lycée professionnel Paul Lapie Lunéville	PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2030 - Lien Lycée - Entreprises		
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EVALUATION RETENUE	RESULTATS EVALUATIONS ET COMMENTAIRES
CONSOLIDER LES LIENS ECOLE ENTREPRISES	RENFORCER LA VISIBILITE ET LA LISIBILITE DES PARTENARIATS	Faire vivre le site du lycée : alimenter et mettre à jour régulièrement.	Installer un compteur de visites sur le site du lycée.	
		Alimenter et mettre à jour l'onglet "partenariat" sur le site du lycée en y insérant les logos des partenaires : y insérer les liens, des vidéos, des photos,...	Installer un compteur de visites sur l'onglet partenariat du lycée.	
		Utiliser le réseau social Linkedin pour communiquer sur les actions professionnelles du lycée, se faire le relais des offres d'emploi en lien avec les filières de l'établissement.	Relever le nombre de consultations du profil, le nombre d'abonnés, de followers...	
		Revoir le logo de l'établissement	Logo effectivement revu.	
		Revoir l'affichage et la visibilité de l'établissement à l'extérieur (Panneau de signalisation en ville, identification sur les grilles extérieures).	Travailler avec la commune sur la visibilité de l'établissement.	
		Développer la promotion de l'établissement via les médias radio, web radio, podcast	Nombre de passage radio, installation effective de la web radio, nombre de podcast réalisés.	
		Valoriser nos actions de mobilité vers l'étranger pour les élèves.	Nombre de passage d'élèves participants à une mobilité Melyprolor et nombre d'articles, d'actions de promotion de notre activité internationale.	
	FORMALISER LES PARTENARIATS	Poursuivre les conventions de partenariat avec les entreprises. Investir le BDE plus encore dans la liaison avec les entreprises du territoire.	Nombre de conventions signées avec les partenaires, Nombre de rencontre avec les entreprises du territoire.	
		Organiser des moments de rencontres plus fréquent avec les entreprises .	Nombre d'entreprises reçues, nombre de professionnels participant à des actions au sein de l'établissement.	
		Promouvoir le versement de la Taxe d'Apprentissage lors des visites de PFMP.	Augmentation du montant de la taxe d'apprentissage perçue par l'établissement.	
	STRUCTURER LES PROJETS PROFESSIONNELS DES APPRENANTS	Poursuivre l'organisation des rencontres avec des professionnels et des anciens élèves.	Nombre d'intervenants et intérêts des élèves.	
		Continuer la mise en place des projets tutorés.	Niveau et variétés des compétences acquises par les élèves en fonction du profil de l'apprenant. Réduction du décrochage, réussite aux examens, climat social apaisé.	
		Développer les parcours d'accompagnement individualisé : immersion en milieu professionnel, dans d'autres filières.	Réduction du décrochage, réussite aux examens, climat social apaisé, motivation.	